



CONTRAT DE FORMATION

Année 2021/2022

Formation choisie

CARPENTRAS

5 chemin de Saint Labre
84200 CARPENTRAS

- GAME ART
- GAME DESIGN

MARSEILLE

19 Rue de la Paix Marcel Paul
13001 MARSEILLE

- PROGRAMMATION
- ANIMATION 3D
- MANGA

ANGOULEME

26 boulevard Besson Bey
16000 ANGOULEME

- JEUX VIDEO VR
(Game art – Animation 3D)
- GAME DESIGN/
PROGRAMMATION VR

Je m'inscris en : _

1ère année

2ème année

3ème année

Ce document sera remis au jury lors de l'entretien - Merci de fournir tous les documents demandés.

Fiche Administrative

Votre état civil :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone portable : _____

Email : _____

Parents

Mère Père Tuteur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Profession : _____

Mère Père Tuteur

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Profession : _____

Souhaitez-vous recevoir :

Relevé de notes oui non

Souhaitez-vous recevoir :

Relevé de notes oui non

CONTRAT DE FORMATION

Il est convenu par le présent contrat que l'étudiant s'engage moralement à suivre la formation complète de trois ans, dispensée par ESA GAMES et mettra tout en œuvre pour réussir le cursus scolaire et valider l'enseignement reçu conformément aux exigences d'ESA GAMES.

L'étudiant s'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à s'y conformer, tant au niveau de l'assiduité demandée, du travail à fournir que du savoir être dans le respect de tous.

Il est convenu que l'étudiant recevra une formation visant le diplôme de l'école ESA GAMES pendant trois ans, qu'il sera présent aux workshops et rencontres de professionnels proposés par l'école, que l'étudiant mettra tout en œuvre avec l'aide de l'équipe pédagogique pour trouver des entreprises en vue des stages en milieu professionnel. Il est convenu que l'étudiant peut se porter volontaire dans le cadre des échanges ou des voyages scolaires proposés par l'établissement, présents et à venir, afin de saisir au mieux les opportunités professionnelles offertes par l'école. Ces voyages et déplacements se feront aux frais des familles après accord préalable.

Le programme de la formation choisie, indiquant la nature des enseignements dispensés, le volume horaire et l'articulation des 3 années de formation est disponible sur le site internet de l'école.

L'étudiant sera évalué en cours de période par des examens établis par les enseignants dans le cadre d'épreuves relevant d'un contrôle continu, ainsi que par un jury de professionnels sur un projet spécifique, à l'issue de la troisième année de formation.

Il est convenu que les travaux faits par les élèves dans le cadre du cursus pédagogique ou de partenariats extérieurs, restent la propriété intellectuelle de l'ESA GAMES et ne pourront faire aucunement l'objet d'une diffusion ou d'une transaction quelconque. Les travaux faits en classe avec ou sans partenariat extérieur ont pour seul objet d'apparaître dans le portfolio de l'élève pour valider son travail en cours.

Le tarif des formations par année est de : _____ 7000 €

L'interruption de la scolarité avant le terme des trois années pourra se faire à terme annuel financièrement échu après un entretien et par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'étudiant et ses tuteurs financiers certifient avoir pris connaissance des calendriers de règlement de la scolarité (voir fiche financière) et du montant de ceux-ci et s'engagent à les respecter.

Les élèves inscrits recevront une convocation pour l'entretien de sélection.

Nous demandons un dossier de travaux complet pour l'entretien (dessins, images, conception de jeux, créations diverses, animations, fan art...)

CONDITIONS D'ANNULATION DU CONTRAT DE FORMATION

1– A l'initiative des parents, du tuteur légal et/ ou du répondant financier : Avant la rentrée des classes, les parents ou le tuteur légal ont la possibilité de résilier leur contrat dans les conditions suivantes, par lettre recommandée avec accusé de réception, en exposant le motif de résiliation :

- Si la résiliation intervient moins de 7 jours après son entretien seuls les frais d'inscription resteront acquis à l'Ecole

- Si la résiliation intervient plus de 7 jours après son entretien, et au moins 45 jours avant la rentrée des classes, seuls les frais d'inscription et le premier versement de 1750 euros resteront acquis à l'Ecole. La résiliation sera considérée comme un désistement si elle intervient après la rentrée des classes, en sorte que l'ensemble des frais de scolarité de la première période annuelle resteront dus à l'Ecole.

En cas de résiliation du présent contrat, l'établissement scolaire doit être informé du départ anticipé au plus tard un mois avant la fin du premier trimestre de cours. A défaut, l'année en cours sera due dans son intégralité. Néanmoins, en cas de force majeure dûment justifiée (décès de l'étudiant, cas d'une maladie nécessitant une hospitalisation de deux mois consécutifs, accident grave) contraignant l'étudiant à renoncer définitivement à sa formation, ne seront dues que les sommes correspondant aux heures de formation dûment effectuées.

2 – A l'initiative de l'Ecole : L'Ecole privée ESA GAMES se réserve la possibilité de procéder elle-même à la résiliation du contrat, dans l'hypothèse où :

- L'effectif minimum de 5 élèves n'est pas atteint, au plus tard 10 jours avant la date prévue de la rentrée scolaire au sein de la classe où l'étudiant est inscrit. Dans ce cas, l'intégralité des sommes perçues sera remboursée, excepté les frais de dossier.

- L'étudiant causerait un trouble grave vis-à-vis de la bonne marche de l'établissement, s'absenterait d'une façon répétitive et sans raison valable, ferait usage et/ou serait en possession de stupéfiants au sein de l'établissement ou dans le cadre d'activités à l'extérieur de l'école mais sous la responsabilité de l'établissement.

- En raison du défaut de paiement des sommes dues au titre du présent contrat.

Dans ces hypothèses, les frais de scolarité annuels resteront dus. Dans tous les cas, une mise en demeure sera adressée par l'Ecole privée ESA GAMES qui ne donnera lieu à résiliation effective que faute d'avoir trouvé un accord dans le délai d'une semaine, à compter de son envoi sous forme de courrier recommandé avec accusé de réception.

Fiche Financière

Nom – Prénom de l'étudiant : _____

Tuteur financier :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone portable : _____

Email : _____

Frais de formation :

L'étudiant et son tuteur financier s'engagent à verser la totalité du montant des frais de formation correspondant à la modalité de paiement choisie et à s'en acquitter selon les périodes correspondantes. Ces frais de scolarité correspondent aux frais d'une année de formation. Il est compris que le présent document engage l'étudiant et son tuteur financier pour une durée de trois années.

Le tarif des formations par année est de : _____ 7000 €

Les frais d'inscription (première année uniquement) sont de : _____ 110 €

Notre établissement vous propose d'échelonner le paiement de vos frais de scolarité en 4 versements sans frais.

Un premier versement de 1750 € sera demandé le jour de l'entretien de sélection (annulé si non admis).

Modalités de paiement :

- Règlement de la totalité de l'année de formation - paiement avant le 5 du mois de septembre.
- Règlement en 4 fois sans frais – paiement avant le 30 des mois de juillet - septembre – décembre - avril.
- Mensualisation : en 10 fois (du 10 Août au 10 Mai)

Mode de paiement :

Veuillez nous indiquer le mode paiement choisi en prenant connaissance des éléments à nous transmettre pour valider de manière définitive votre inscription :

Chèque

Joindre l'intégralité des règlements selon la modalité de paiement choisie

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre d'ESA GAMES. Inscrire le nom, prénom de l'étudiant et la formation choisie au dos de chaque chèque.

Prélèvement bancaire (joindre les documents ci-après)

Un relevé d'identité bancaire du compte à prélever

L'autorisation de prélèvement jointe au présent dossier dûment complétée et signée

Je soussigné _____, agissant en qualité d'élève majeur – de tuteur financier*, atteste avoir bien pris connaissance de mon engagement sur trois ans et des conditions financières liées au règlement des frais de la formation et m'engage à payer l'intégralité de celle-ci par la modalité de paiement choisie et conformément au contrat de formation auquel se réfère ce document. *

(rayer la mention inutile)

Je certifie exactes les informations portées ci-dessus, et atteste avoir pris connaissance des tarifs.

Fait à :

Signature du tuteur financier

Signature du candidat

Le :

(Lu et approuvé manuscrit)

(Lu et approuvé manuscrit)

Pour l'ESA GAMES :
Le Directeur, Gilles FRANCESCO

Pièces à fournir lors du dépôt du contrat de formation le jour de l'entretien

- Le présent contrat de formation complété et signé
- La copie des bulletins de votre dernière année scolaire
- L'attestation de responsabilité civile au nom du candidat concernant la période scolaire
- L'attestation de sécurité sociale au nom du candidat.
- Une lettre de motivation (uniquement pour les premières années) qui explique ce que vous attendez de cette formation et quels sont vos objectifs – ou la page 3 du présent document
- Les documents bancaires (voir la fiche financière) selon le mode de paiement choisi